



Règlement Défi Eurostop 2019

Conditions générales :

Article 1 :

Le « Défi Eurostop 2019 » est réservé aux étudiants des territoires de Savoie Mont Blanc.

Article 2 :

Le Défi se déroulera par équipe. Les équipes seront composées de 2 personnes.

Article 3 :

Les participations sont réservées aux individus étant majeurs* (Statut juridique).

- o *Une personne mineur peut participer seulement si elle est accompagnée d'une personne majeur*.

Article 4 :

L'entrée dans un pays ne figurant pas sur la liste des pays autorisés entraînera la disqualification immédiate de l'équipe en question. (Liste exhaustive l'article 14)

Article 5 :

Lorsque vous évoluez à l'étranger, vous devez être conscients que vous êtes sous le système de juridiction du pays dans lequel vous êtes.

Moyen de transport :

Article 6 :

Tous les moyens de transports sont autorisés à condition que ceux-ci ne demande pas de contrepartie financière.

Article 7 :

Votre moyen de transport ne doit pas être prévu à l'avance. Toute tentative de tricherie avérée entrainera une disqualification immédiate et l'impossibilité de s'inscrire à la compétition à l'avenir.

Article 8 :

Les transports en commun utilisés en agglomération (Bus, Tram, Métro) sont autorisés*.
Vous devez disposer d'un titre de transport valable.

Sécurité :

Article 9 : (Numéro à appeler en cas d'urgence)

Secours : 112 (numéro d'urgence européen)

Organisation* : 06.33.12.01.77 / 06.89.26.19.15

Ces numéros doivent obligatoirement être pré-enregistrés avant le départ

Article 10 :

Vous devez être muni de votre carte d'identité en cours de validité tout au long de la compétition.

Articles 11 :

Dans le cas d'une équipe composée d'un mineur, la personne majeur détient la responsabilité de celle-ci.

Article 12 :

En cas d'abandon ou de forfait à l'épreuve, vous devez contacter l'organisation afin d'être constitué hors-course.

Article 13 :

Vous acceptez d'être soumis au Tracer GPS « *Eursotop App* » durant la totalité du défi.

Article 14 :

Les pays autorisés sont les suivants : France - Suisse - Italie - Espagne - Portugal - Andorre - Autriche - Belgique - Pays Bas - Luxembourg - Allemagne - Liechtenstein - Slovénie - Slovaquie - Croatie - Serbie - Bosnie Herzégovine - Albanie - Macédoine - République Tchèque - Pologne - Suède - Gibraltar (territoire anglais) - Danemark - Hongrie - Biélorussie - Ukraine - Monaco - Vatican - Saint Marin - Montenegro

- Article supplémentaire :

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident (Lié à un défi, au transport ou quoi que ce soit d'autre)

Conditions de l'épreuve :

Article 15 :

Chaque équipe doit être munie d'au moins un téléphone avec l'application "Eurostop App", qui puisse être allumé toute la durée de l'épreuve.

Article 16 :

Pour qu'un défi soit validé il devra être obligatoirement accompagné d'une photo, d'une vidéo ou autre contenu textuel. Information à retrouver dans la "Liste des défis 2019"

- **Article 16 Bis :**

La validation des défis des participants se fera à l'appréciation de l'organisation.

Article 17 :

L'hébergement n'est pas pris en charge par l'organisation. Veuillez à respecter les gens qui vous rendent service et qui pourront vous accueillir pendant ce week-end.

Déroulement de l'épreuve :

- Le départ aura lieu vendredi 29 mars à 18h sur le campus. Les retardataires pourront prendre le départ jusqu'à 19h sur le parvis de l'IAE Savoie Mont Blanc.
- Les retours pourront se faire à partir de dimanche 31 mars à 11h au QG, et jusqu'au lundi matin 8h. En dernier lieu, les équipes peuvent terminer la compétition entre 8h et 12h (pénalités incluses).
- L'organisation reste à la disposition des participants 24h/24h